BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1354

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

488 024 951 RCS Nanterre.
FINANCIERE PREMIUM.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 1500000.00 EUR.
Adresse : 36, Rue Chauveau, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION FINANCIERE PREMIUM Société à responsabilité limitée Au capital de : 1 500 000,00 EUR Siège social 36 Rue Chauveau 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 488 024 951 RCS Nanterre, est société absorbante SARL DU DUC D'ORLEANS Société à responsabilité limitée Au capital de : 500,00 EUR Siège social 36 Rue Chauveau 92200 Neuilly-sur-Seine N° RCS 843 575 069 RCS Nanterre, est société absorbée 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société « SARL DU DUC D'ORLEANS » dont la transmission à la société « FINANCIERE PREMIUM » est prévue : - Montant de l'actif de la société « SARL DU DUC D'ORLEANS » : 847 237 Euros ; - Montant du passif de la société « SARL DU DUC D'ORLEANS » : 923 850 Euros ; Soit un Actif net apporté par la société « SARL DU DUC D'ORLEANS » de -76 613 Euros 2. Augmentation du capital de la société « FINANCIERE PREMIUM », Société absorbante : La société « FINANCIERE PREMIUM » (Société absorbante) détenant la totalité des titres composant le capital de la société « SARL DU DUC D'ORLEANS (Société absorbée), il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, l'apport effectué par la Société absorbée n'étant pas rémunéré par l'attribution de titres émis par la Société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du mali de fusion : -77 113 Euros 4. Dépôt du traité de fusion Le traité de fusion établi le 6 octobre 2023 a été déposé : - Au Greffe du Tribunal de commerce de NANTERRE, le 24 octobre 2023 au nom de la société « FINANCIERE PREMIUM », absorbante, et au nom de la société « SARL DU DUC D'ORLEANS », absorbée..